



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19422>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **26-19422**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville Amiens

Correspondant : Monsieur le Maire

Adresse : Place de l'Hôtel de ville, BP 2720, 80027 Amiens

Coordonnées :

Téléphone : 0322974040

Courriel : marchespublics@amiens-metropole.com

Adresse internet : <http://www.amiens.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation de vidéos dans le cadre des jeudis citoyenneté de la Ville d'Amiens

Lieu d'exécution : Ville d'Amiens, 80000 Amiens

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de 10 000 euros HT et un montant maximum annuel de 27 000 euros HT. Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 30%
- Valeur technique : 70%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/03/2026 à 17:30

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2026_JC_ELA

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics596280.fr> Code NUTS : FRE23 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Aucune avance prévue. Les prix sont révisibles annuellement. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Financement sur ressources propres. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14, rue Lemerchier 80011 AmiensCedex 01 Tél : 0322336170 Fax : 0322336171Mel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation (RC). Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis à l'article 7.2 du RC

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville d'Amiens

Adresse :Place de l'hôtel de Ville, 80027 AMIENS

Coordonnées :

Téléphone : 0322974040

Courriel : marchespublics@amiens-metropole.com

Adresse internet : <https://marchespublics596280.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2026